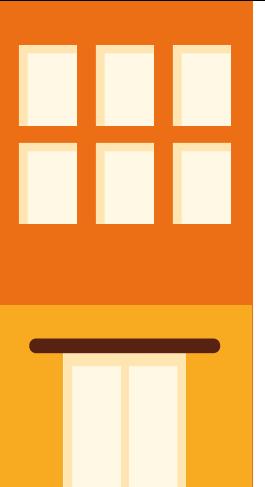


L'indice NAT40

Les entreprises du CAC 40 à l'épreuve de la nature

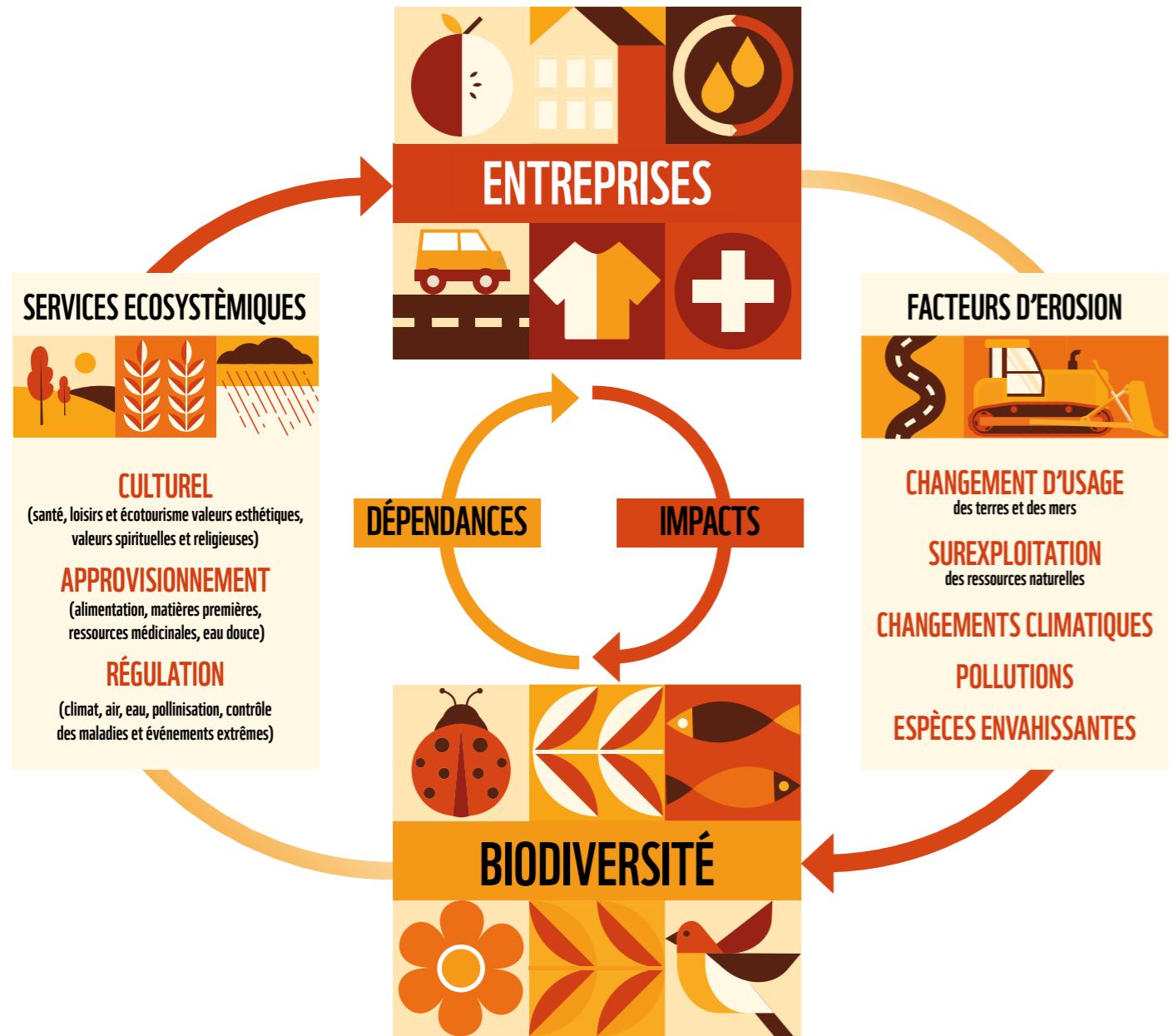
Les grandes entreprises sont au cœur d'un paradoxe : elles contribuent largement à la dégradation des écosystèmes, alors même que leur activité dépend profondément de la nature et des services qu'elle rend. Tous les secteurs sont concernés, comme le rappelle le dernier rapport de l'IPBES sur les entreprises et la biodiversité. Le WWF FRANCE a souhaité mesurer le niveau de maturité des entreprises du CAC 40 sur les sujets nature : eau douce, océans, pollutions, biodiversité, ressources.



Lorsqu'on parle des relations entre les entreprises et la nature, on se focalise en général sur les impacts que ces dernières exercent sur les écosystèmes : pollutions de l'eau, artificialisation des sols, surexploitation des ressources (ex : surpêche), car les acteurs économiques apparaissent parmi les principaux moteurs de la dégradation de la biodiversité.

Cependant on oublie que l'économie dépend en grande partie de la nature pour fonctionner ! En réalité, la nature fournit gratuitement des services à l'économie : les "services écosystémiques" comme l'approvisionnement en eau et en denrées alimentaires, la pollinisation des cultures par les insectes, l'épuration de l'eau par les sols, la protection contre les catastrophes naturelles par les massifs forestiers ou les zones humides, etc. Des services qui, en se raréfiant, deviennent encore plus vitaux pour tous les secteurs de l'économie.

Lorsqu'ils disparaissent, ces services occasionnent de fait d'importantes pertes voire une disparition du tissu économique, ou sont parfois remplacés par des solutions technologiques moins performantes et plus coûteuses



(pollinisation par des drones, désalinisation de l'eau de mer, ouvrages de génie civil pour contrer les crues, etc.). De plus, il existe des seuils écologiques, qui lorsqu'ils sont atteints, entraînent une dégradation soudaine et brutale des écosystèmes, parfois irréversible. C'est par exemple le cas des lacs soumis à un apport excessif en nutriments, des forêts tempérées soumises aux pluies acides, ou encore au niveau global de l'acidification des océans du fait de l'absorption de CO₂.

L'économie est aujourd'hui engagée dans une spirale délétère qui fragilise les bases mêmes sur lesquelles elle repose.

Aujourd'hui la Banque centrale européenne (BCE) estime que 72% des entreprises de la zone euro, soit environ 3 millions d'entreprises, «dépendent de manière critique des services écosystémiques et seront confrontées à d'importants problèmes économiques en raison de la dégradation des écosystèmes»

L'INDICE NAT40 - CLASSEMENT DES ENTREPRISES DU CAC 40 SELON LEUR PERFORMANCE EN MATIÈRE DE PRÉServation DE LA NATURE.

Le WWF a analysé les documents légaux rédigés par les entreprises selon les normes européennes, en se focalisant sur certains des aspects clés de leurs stratégies environnementales parmi lesquels : leurs analyses de matérialité (la manière dont elles définissent les sujets écologiques sur lesquels elles doivent agir), les objectifs environnementaux qu'elles se fixent, et les plans d'action qu'elles mettent en œuvre.

Les grands enseignements de cette étude sont les suivants :

- 57 % des entreprises présentent une priorisation de leurs enjeux nature en décalage avec l'évaluation WWF.
- L'amont des chaînes de valeur (production des matières premières agricoles, exploitation minière, transformateurs, etc.) est le principal angle mort.
- 80 % des entreprises ont des cibles climat alignées sur l'Accord de Paris (SBTi), mais une seule a adopté des cibles scientifiques sur la nature (SBTN)
- Les plans d'action sont incomplets et très rarement budgétés.

CE QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

54 % des Français ignorent que l'activité économique dépend fortement de la nature

1 Français sur 2

méconnait les conséquences graves qu'entraînerait une dégradation de la nature sur l'emploi, les entreprises et le pouvoir d'achat.

68 % des Français jugent insuffisante l'action des grandes entreprises pour limiter leur pression sur la nature.

61 % estiment que leur engagement manque de sincérité aux yeux de l'opinion publique.

2 Français sur 3

estiment qu'une minorité, voire aucune entreprise du CAC 40, obtient la moyenne sur son engagement pour la nature.

L'agriculture et l'agroalimentaire sont perçus comme les plus dépendants de la nature. L'industrie, l'agriculture et les transports comme les plus attendus sur les efforts

1. Kering	52
2. LVMH	49
3. Carrefour	48
4. L'Oréal	47
5. Hermès	45
6. Michelin	45
7. Veolia Environnement	43
8. Danone	40
9. Pernod Ricard	40
10. Renault	39
11. Unibail-Rodamco-Westfield	38
12. Accor	34
13. Dassault Systèmes	34
14. Eiffage	34
15. Air Liquide	33
16. Bureau Veritas	33
17. EssilorLuxottica	32
18. Bouygues	31
19. Airbus	31
20. Capgemini	31
21. Vinci	30
22. Eurofins Scientific	30
23. Axa	29
24. TotalEnergies	29
25. Stellantis	28
26. Safran	28
27. Engie	28
28. Legrand	28
28. Schneider Electric	27
30. ArcelorMittal	27
31. Saint-Gobain	27
32. Sanofi	26
33. Euronext	25
34. STMicroelectronics	24
35. Publicis Groupe	22
36. BNP Paribas	22
37. Crédit Agricole	22
38. Société Générale	21
39. Thales	19
40. Orange	18



EAU DOUCE ET OCÉANS

La gestion de l'eau illustre un décalage structurel entre engagement déclaratif et transformation opérationnelle. Les entreprises mesurent davantage leurs consommations que leur contribution réelle au maintien de l'équilibre hydrique des territoires. L'approche reste majoritairement volumétrique, et non systémique.

- Si de nombreuses entreprises considèrent à juste titre le sujet de l'eau comme étant matériel pour elles, 30% jugent tout de même le sujet comme étant non prioritaire...
- La prise en compte des conditions locales (stress hydrique) reste très insuffisante dans la fixation des objectifs. Les entreprises affichent parfois des objectifs globaux de réduction des prélèvements, mais sans articulation claire avec les capacités de régénération des nappes phréatiques ou les contextes territoriaux.
- Les chaînes d'approvisionnement (producteurs des matières premières, fournisseurs, etc.) sont largement négligées dans la fixation des objectifs liés à l'eau.
- Peu d'entreprises relient leurs objectifs à des référentiels scientifiques robustes comme le cadre SBTN.



Hermès, bon élève, se distingue par :

- Un suivi détaillé des consommations par processus (tanneries, textile, élevage, etc.).
- Des indicateurs d'intensité hydrique.
- Un suivi des sources d'approvisionnement (eau de surface, forages, eau de ville).
- Le taux de réutilisation et recyclage.
- Des indicateurs de qualité de l'eau et d'état de la nature.
- + Approche cohérente avec la méthodologie SBTN, montrant une structuration avancée du pilotage.



Cas préoccupants, les entreprises du numérique et de l'industrie

De trop nombreuses entreprises considèrent le sujet de l'eau comme non matériel, alors que leurs activités directes et/ou indirectes dépendent ou impactent clairement les milieux aquatiques de manière significative. C'est le cas notamment des acteurs industriels Bouygues, Legrand, Safran, Schneider Electric, Thales, Sanofi, ainsi que de l'ensemble des grandes banques du CAC 40.



BIODIVERSITÉ

La biodiversité demeure un angle mort stratégique. Si la gouvernance est globalement structurée, les enjeux nature restent dilués dans des politiques RSE

larges et peu opérationnelles. Le manque d'alignement scientifique fragilise la crédibilité des stratégies publiées.

Les entreprises de l'agroalimentaire ou dépendantes de matières premières renouvelables ont globalement mieux identifié leurs impacts. Toutefois, la traduction opérationnelle reste incomplète, notamment dans l'accompagnement des fournisseurs vers des pratiques soutenables.

- Près de 50% des entreprises du CAC 40, dont de nombreux grands acteurs industriels considèrent le sujet de la biodiversité comme n'étant pas matériel.
- Les objectifs biodiversité sont rarement alignés sur les limites planétaires ou les références scientifiques.
- Les engagements crédibles « zéro déforestation » restent minoritaires.
- La prise en compte insuffisante des impacts biodiversité au niveau des chaînes d'approvisionnement et des fournisseurs demeure le principal point faible des stratégies.



Kering, bon élève, se distingue par :

Le secteur financier exerce un impact massif via ses décisions d'investissements et d'allocation de capitaux, tout en sous-estimant son exposition et sa responsabilité.

- Aucune des grandes banques françaises systémiques (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale) ne reconnaît la biodiversité ni les autres thématiques nature comme des enjeux matériels.
- Pourtant, selon la BCE (2024), 75 % des prêts aux entreprises de la zone euro dépendent de services écosystémiques.



Kering, bon élève, se distingue par :

- Un engagement fiable zéro déforestation et zéro conversion d'écosystèmes.
- Un objectif de réduction de l'empreinte au sol (-3 % d'ici 2030).
- Le recours accru aux matériaux recyclés et à l'agriculture régénératrice.
- Des engagements territoriaux dans les zones d'approvisionnement.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution www.wwf.fr

© 2022

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature

(Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" est une marque déposée.

WWF – France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais.